

Projet de loi Blanquer : AGISSONS MAINTENANT !

Voilà pourquoi le projet de loi Blanquer ne doit pas être voté par les parlementaires et doit être retiré par le ministre

▶ **Instruction obligatoire à 3 ans :**

l'obligation pour les collectivités locales de financer les maternelles privées.

▶ **Etablissements des savoirs fondamentaux**

bientôt la disparition des directeurs d'école

▶ **Réforme de la formation des enseignants :**

des étudiants de licence pour faire cours aux enfants

▶ **Mutualisation des aides aux enfants en situation de handicap :**

des économies sur le dos de l'inclusion

▶ **Nouvelles écoles internationales :**

sélection et officialisation d'une Ecole à deux vitesses

▶ **Suppression du CNECO :**

la fin de toute évaluation indépendante



**LE 30 MARS,
FAISONS ENTENDRE
LA VOIX DES PARENTS !**

**APPEL A MANIFESTATION
samedi 30 mars 2019
à 14h00, place du Panthéon, Paris 5^e**